Monsieur le Maire des Sables d'Olonne,

Nous avons appris que l'association des anciens combattants des Sables d'Olonne voulait organiser la **projection d'un film raciste et complotiste**, *Silenced*, dont le réalisateur purge une peine de prison en lien avec le sujet de ce film, et dont le promoteur français a également été condamné en lien avec ses obsessions islamophobes.
Ce film est déjà interdit de diffusion dans toute la Grande Bretagne. Le maire de Castelnau-le-Lez a lui aussi fait interdire cette projection dans sa ville dernièrement.

Outre le fait que **le contenu lui-même nous révolte**, nous condamnons le fait que la projection de ce film raciste puisse être envisagée dans des locaux également utilisée par les UL syndicales. Nous trouvons très choquant que l'amicale sablaise des anciens combattants se fasse l'écho des idées les plus haineuses qui soient, d'autant plus que cette association est amenée à côtoyer des jeunes pour faire un « **devoir de mémoire** ».

Dans le cadre du **passeport du civisme**, des élèves de CM2 rencontrent le président de cette association lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai. Comment oser lier la notion de civisme avec une association incitant à la haine par la diffusion d'un contenu manifestement raciste ?

C'est pourquoi **nos organisations syndicales exigent que la mairie des Sables d'Olonne fasse interdire cette projection et recadre fermement le président de cette association**. Dans le cas contraire, nous informerons les enseignant·es des Sables d'Olonne des agissements de cette personne, pour les inciter à boycotter ces actions de votre passeport du civisme en refusant de communiquer à leurs élèves les modalités relatives à ces cérémonies.

Comptant sur votre réaction ferme et rapide, veuillez croire en notre engagement pour les valeurs républicaines.

Les co-secrétaires de SUD éducation 85
CGT éduc'action 85
FSU 85
UNSA éducation 85
SNUDI-FO